

# BILAN 2017

Accueil - Réinstallation et relocalisation - Retour volontaire



## CONTACT

---

### Fedasil

Siège central  
Rue des Chartreux 21  
B-1000 Bruxelles  
T +32 2 213 44 11  
info@fedasil.be  
www.fedasil.be

Deze balans is ook verkrijgbaar in het Nederlands.  
This review is also available in English.

Éditeur responsable : **Jean-Pierre Luxen**, directeur général | Responsable de la rédaction : **Mieke Candaele** | Coordination : **Benoît Mansy** | Lay-out : **Marthe De Clercq** | Photos : **Fedasil, Bas Bogaerts, Belga** | Traductions : **Oneliner et Fedasil** | Impression : **Geers Offset** (imprimé sur papier recyclé) | Tous droits réservés - Aucun extrait de cet ouvrage ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit, électronique, mécanique, par photocopie, film ou autre, sans le consentement écrit et préalable de l'éditeur | Bruxelles, mai 2018.

Photo de couverture : Accueil au CPAS de Roulers - © Bas Bogaerts

### Nouvelle terminologie

La loi accueil et la loi des étrangers ont été modifiées en raison de la transposition de directives européennes concernant la procédure d'asile et les modalités d'accueil. La loi introduit, depuis le 22 mars 2018, une nouvelle terminologie. Désormais, nous parlons notamment de 'demande de protection internationale' au lieu de 'demande d'asile', de 'demande ultérieure' au lieu de 'demande d'asile multiple'. Nous utilisons la nouvelle terminologie dans cette publication.

## TABLE DES MATIÈRES

---

AVANT-PROPOS	5
ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2017	6
ACCUEIL DES DEMANDEURS DE PROTECTION INTERNATIONALE	9
RÉINSTALLATION ET RELOCALISATION	18
RETOUR VOLONTAIRE	21



# AVANT-PROPOS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

© We Have Heart



J'ai le plaisir de partager avec vous le bilan 2017 de l'Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile.

La crise de l'asile à laquelle nous avons fait face en 2015 et début 2016, et qui a projeté

Fedasil sur le devant de la scène, n'est plus de mise dans notre pays.

Aujourd'hui, nous sommes dans une phase de 'rationalisation', car tel est le lot de notre organisation, celui d'adapter ses activités au rythme des flux migratoires. En 2017, nous avons poursuivi le plan de réduction du réseau d'accueil : pas moins de 3.000 places ont été fermées l'an dernier.

A la demande du gouvernement fédéral, cet exercice se poursuit en 2018 avec la fermeture de 6.500 places supplémentaires. Cette décision est la conséquence logique de la baisse du nombre de personnes accueillies dans le réseau de Fedasil. L'objectif affiché par le gouvernement est de revenir, début 2019, à la capacité d'avant la crise - soit 16.600 places.

L'année 2018 est donc marquée par cette nouvelle réorganisation de notre réseau. A cela s'ajoute le projet de nouveau 'centre d'arrivée' pour les demandeurs de protection internatio-

nale. Un projet d'envergure, ambitieux et qui s'étalera sur plusieurs années. Le centre d'arrivée est une belle opportunité pour repenser nos activités dédiées à l'identification, l'enregistrement et l'orientation des primo-arrivants. Il va également nous permettre de faciliter et de renforcer notre collaboration avec les instances d'asile. Ce projet doit être une plus-value pour les migrants et consolidera notre tradition d'accueil de qualité.

Une expertise en matière d'accueil qui, plus que jamais, continue à s'exporter. En 2017, 23 collaborateurs de Fedasil sont partis en mission pour EASO, le bureau européen de soutien en matière d'asile. La majorité des missions concernaient les hotspots en Grèce et en Italie, mais aussi Chypre et la Bulgarie. En mettant ses collaborateurs à disposition, Fedasil montre sa solidarité envers les pays de l'UE qui sont soumis à une forte pression migratoire. Nos experts sont régulièrement félicités pour leur professionnalisme, leur motivation et leurs compétences. J'en suis particulièrement fier.

Vous trouverez également dans ce bilan 2017 les derniers développements en matière de réinstallation de réfugiés et de relocalisation de migrants en Belgique, ainsi que l'évolution des retours volontaires vers les pays d'origine.

Jean-Pierre Luxen,  
14 mai 2018

# ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2017

**Janvier** La loi sur l'accueil des demandeurs de protection internationale est d'application depuis 10 ans. Elle fixe le principe d'une aide matérielle pour les demandeurs et confie à Fedasil la mission de la délivrer. Fedasil organise plus tard dans l'année une conférence pour faire le bilan de ces dix années de 'loi accueil'.

**Février** 190 migrants sont relocalisés en Belgique au mois de février. La 'relocalisation' est un dispositif européen qui prévoit que les Etats membres accueillent une partie des nombreux demandeurs de protection internationale arrivés en Grèce et en Italie. Près de 900 migrants sont relocalisés en Belgique en 2017.

**Février** Fedasil est invitée en audition à la Commission d'enquête parlementaire mise en place suite aux attentats terroristes du 22 mars 2016 à Bruxelles. Fedasil présente les mesures prises en matière de prévention et de détection du radicalisme dans le réseau d'accueil.

**Mars** Fedasil organise à Bruxelles une conférence pour célébrer les 10 ans du programme de réintégration (l'aide supplémentaire au retour volontaire). En 10 ans, Fedasil et ses partenaires OIM et Caritas International ont soutenu plus de 13.000 migrants dans leur réintégration dans le pays d'origine.

**Février** Les premiers mineurs non accompagnés sont accueillis en 'time out' au centre fédéral de Sugny. Fedasil soutient plusieurs projets semblables afin de (re-)donner un nouveau départ aux mineurs dont l'accompagnement est problématique ou menace de l'être.



Bruxelles



Sugny

**Avril** Le plan de réduction du réseau d'accueil, décidé en 2016, se poursuit avec les premiers départs de résidents des logements individuels du Ciré et Vluchtelingenwerk. Depuis le début de la réorganisation, plus de 10.000 personnes ont été transférées vers d'autres structures d'accueil.

**Avril** Fedasil reçoit pour la première fois un couple royal dans un de ses centres. Le 25 avril, le Roi Philippe et la Reine Mathilde rencontrent des jeunes demandeurs à Dendermonde (Flandre orientale).



Dendermonde

**Mai** La Fédération belge de cricket organise des tournois pour les résidents des centres d'accueil. Fedasil subsidie ce projet d'intégration par le sport. Dans le cadre de ses financements nationaux, Fedasil encourage différents projets qui augmentent la participation des demandeurs dans la société belge.

**Juin** Le réseau passe, début juin, sous la barre symbolique des 20.000 personnes accueillies. Depuis février 2016, les sorties des structures d'accueil sont supérieures au nombre d'arrivées. Le nombre de résidents est donc en baisse constante.

**Juin** Une dizaine de collaborateurs de Fedasil partent en mission en Italie, Grèce, Chypre et Bulgarie pour le compte d'EASO, le bureau européen de soutien en matière d'asile. Fedasil entend montrer sa solidarité envers les pays de l'UE qui sont soumis à une forte pression migratoire.

**Juillet** Le Conseil des ministres fédéral du 7 juillet approuve la création d'un 'centre d'arrivée' sur le site militaire de Neder-Over-Heembeek (Bruxelles). Ce centre fera fonction de point d'arrivée unique pour les personnes qui souhaitent demander la protection de la Belgique. Le site nécessite d'abord des travaux qui débiteront en 2018.



NOH

**Juillet** Le centre d'accueil fédéral de Dendermonde ferme ses portes. Ce centre temporaire accueillait depuis fin 2015 des mineurs non accompagnés (Mena). La fermeture fait partie du plan de réduction du réseau d'accueil.

**Août** Fedasil et le Forem signent un accord de coopération pour favoriser l'insertion socio-professionnelle des demandeurs d'asile en Région wallonne. Un accord semblable a été conclu avec le VDAB en 2016.



Rixensart

**Septembre** Fedasil est au Liban pour une mission de réinstallation de réfugiés Syriens. Fedasil se charge du screening médical des réfugiés et les informe sur leur vie future en Belgique. En 2017, plus de 1.000 réfugiés Syriens sont réinstallés en Belgique, dont un tiers à partir du Liban.



© Belga - Liban

**Novembre** Le Parlement fédéral adopte une réforme du droit d'asile en raison de la transposition de deux directives européennes (procédure d'asile et normes pour l'accueil). Des dispositions de la loi accueil et de la loi sur les étrangers sont modifiées et entrent en vigueur en mars 2018.

**Novembre** Le centre fédéral de Lubbeek ferme à son tour. Depuis novembre 2015, ce centre offrait temporairement l'accueil à 200 demandeurs.



Lubbeek

**Décembre** Le centre d'accueil de Fedasil à Florennes fête son 25<sup>ème</sup> anniversaire. Ouvert en urgence en 1992, le centre était prévu comme extension provisoire du Petit-Château. Il s'agissait alors du 2<sup>ème</sup> centre d'accueil créé dans le pays.



Florennes



# ACCUEIL DES DEMANDEURS DE PROTECTION INTERNATIONALE

Les arrivées de demandeurs de protection internationale en Belgique se sont stabilisées au cours de l'année 2017. Plus de 20.000 personnes se sont présentées au Dispatching de Fedasil – soit une diminution de 10% par rapport à 2016 mais deux fois moins qu'en 2015, année record en matière d'arrivées.

La Syrie est le premier pays d'origine des demandeurs arrivés en 2017 (un quart des personnes arrivées), notamment via les programmes de réinstallation de réfugiés et de relocalisation de migrants. Les autres principaux pays d'origine étant l'Afghanistan, la Guinée et l'Irak.

## **Baisse de l'occupation**

Tout au long de l'année 2017 (à l'exception du mois de décembre), les arrivées dans le réseau d'accueil ont été inférieures aux départs. Le nombre de personnes accueillies a donc constamment baissé, passant de 22.900 (début janvier) à 17.800 personnes (fin décembre). Le taux d'occupation a chuté de 86% à 76%.

Le plan de réduction du réseau d'accueil, décidé en 2016 par le gouvernement fédéral, s'est pour-

suivi en 2017 avec la fermeture de logements individuels gérés par le Ciré et Vluchtelingenwerk Vlaanderen et la fermeture des centres fédéraux de Dendermonde et Lubbeek.

Fin 2017, le réseau compte 23.300 places d'accueil, soit une diminution de 3.000 places par rapport à fin 2016. L'objectif est de retrouver en 2019 la capacité d'accueil 'structurelle', soit celle d'avant la crise de 2015 et correspondant à 16.600 places.

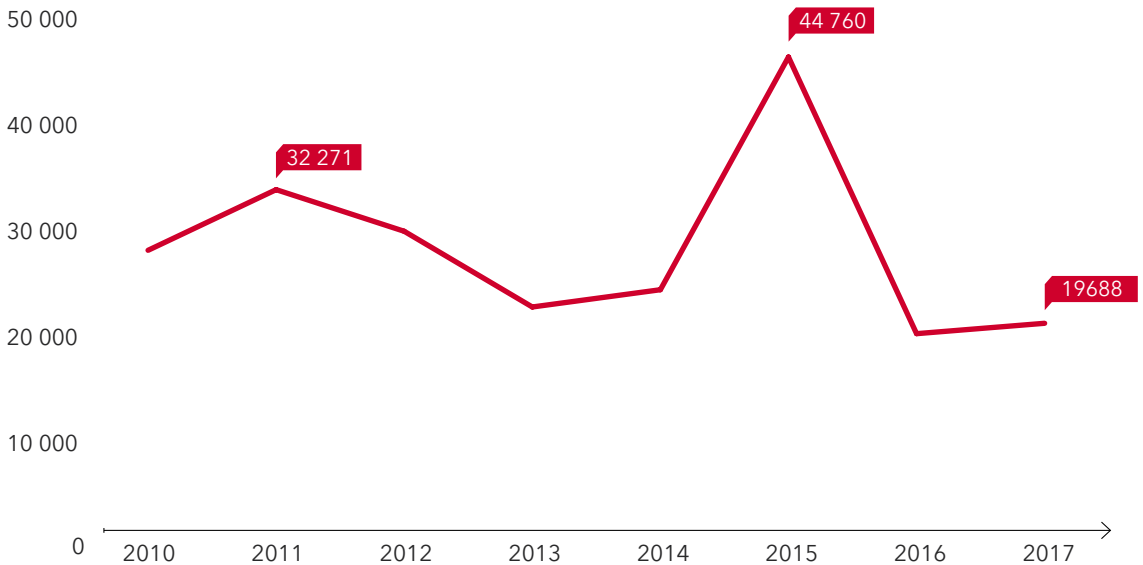
## **Mineurs non accompagnés**

Les arrivées de mineurs étrangers non accompagnés (Mena) ont également été stables en 2017, autour de 70 jeunes/mois. La capacité pour Mena a légèrement diminué et des places 'Mena' ont été converties en places adultes. Fin 2017, Fedasil et ses partenaires disposaient de 2.341 places.

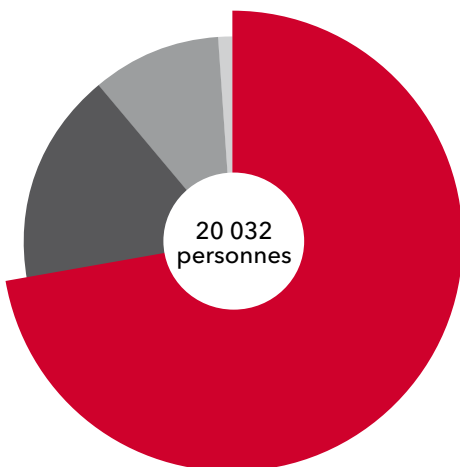
Les jeunes accueillis sont très majoritairement des garçons, originaires d'Afghanistan et âgés de 16-17 ans.

[Plus d'infos sur www.fedasil.be](http://www.fedasil.be)

## Evolution du nombre de personnes ayant introduit une demande de protection internationale en Belgique / 2010-2017 (source CGRA)



## Demandes d'accueil au Dispatching de Fedasil en 2017



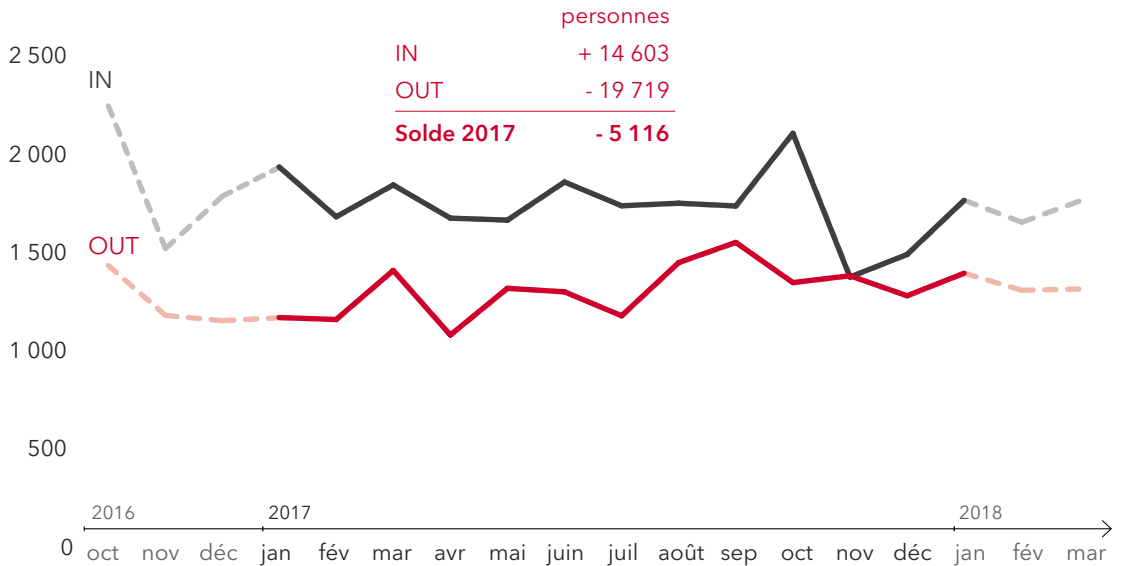
	PERSONNES
● Personnes accueillies (désignations)	14 603
● Personnes non accueillies	5 429
● Demandes ultérieures*	3 435
● No show**	1 984
● Non-désignations***	10
<b>Total</b>	<b>20 032</b>

\* Le droit à l'accueil n'est pas automatique pour les personnes qui introduisent une 2ème demande de protection (ou ultérieure).

\*\* Personnes qui ne souhaitent pas bénéficier d'une place d'accueil

\*\*\* Ressortissants de l'UE

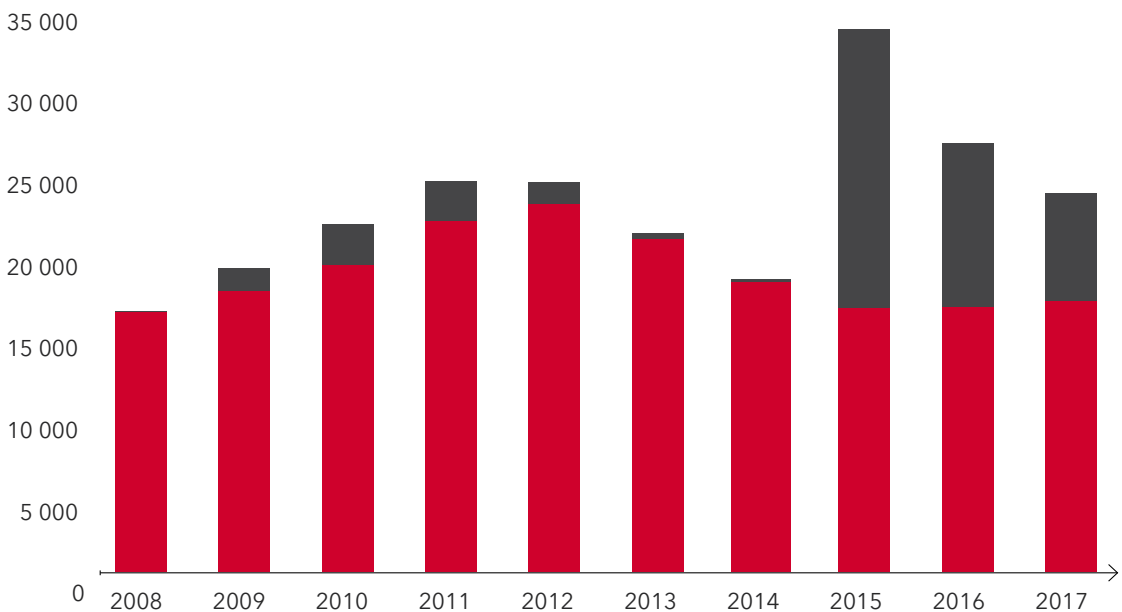
## Arrivées et départs dans le réseau d'accueil en 2016



## Évolution de la capacité d'accueil / 2008-2017

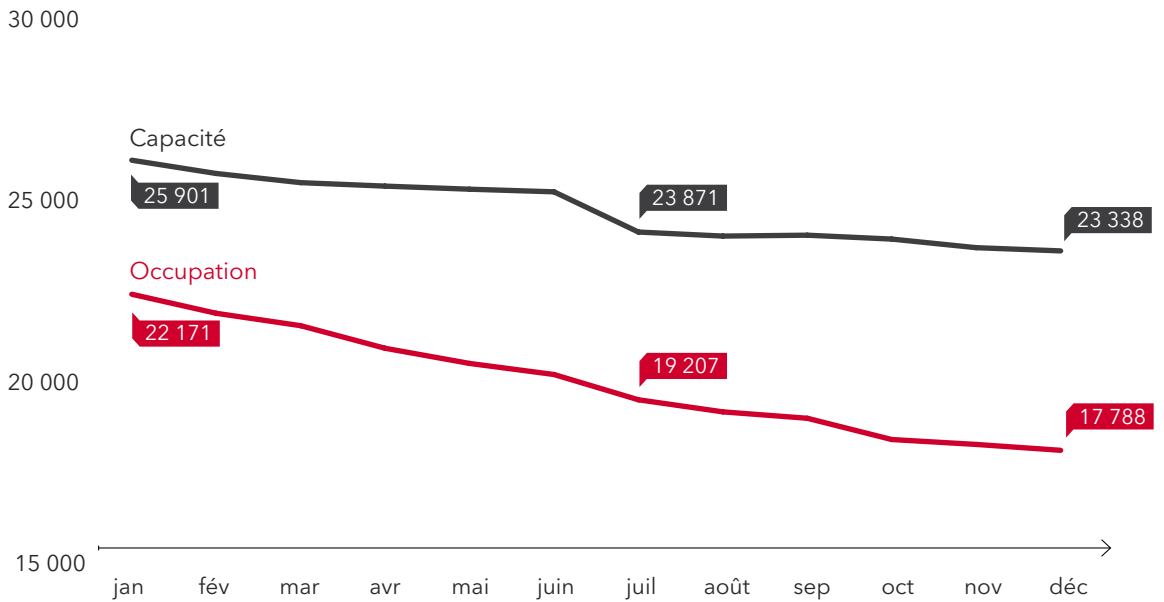
Situation fin décembre de chaque année

- Capacité d'accueil structurelle
- Capacité d'accueil temporaire (dont urgence/transit) et places tampon



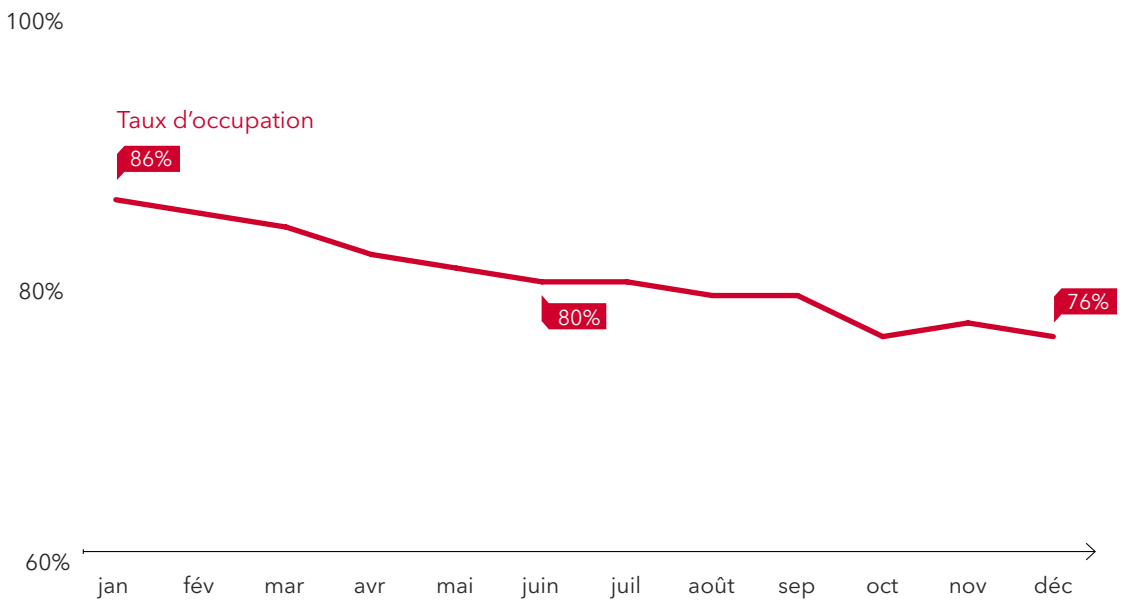
## Evolution de la capacité d'accueil et de l'occupation en 2017

---

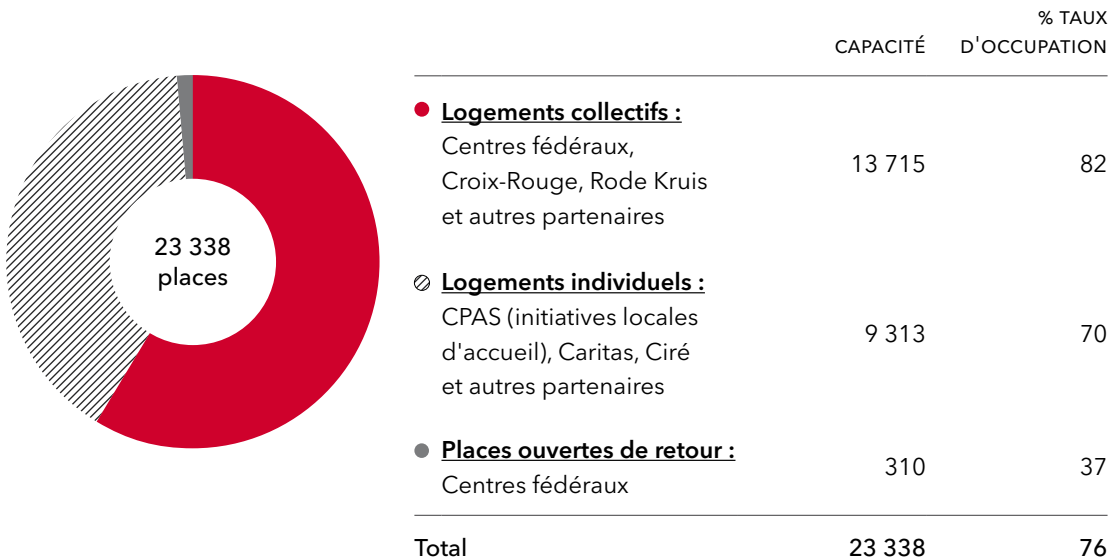


## Evolution du taux d'occupation en 2017

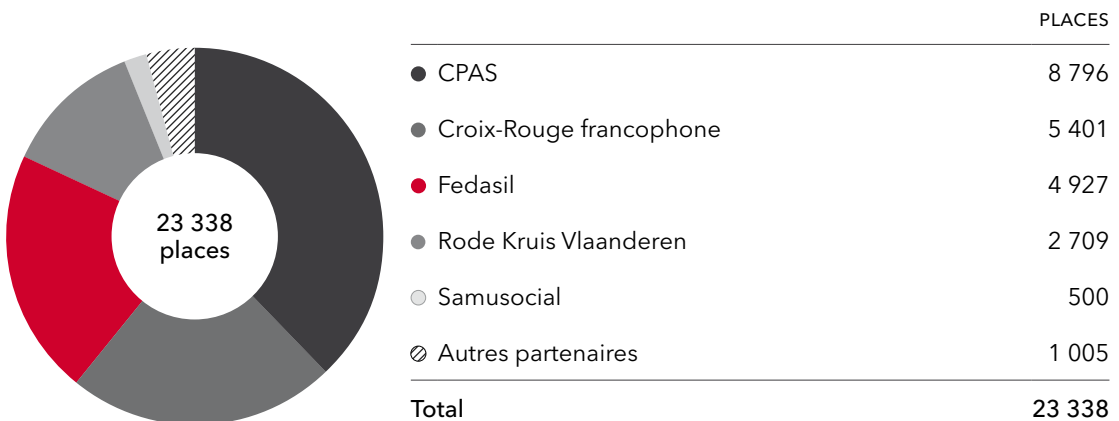
---



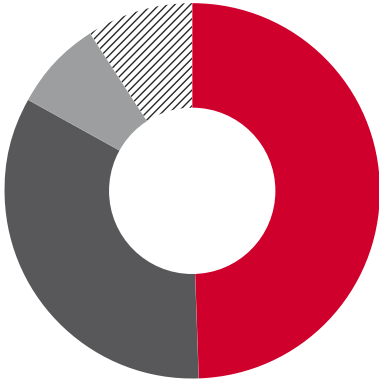
## Types de places d'accueil / fin 2017



## Contribution des opérateurs / fin 2017



## Profil des personnes arrivées en 2017

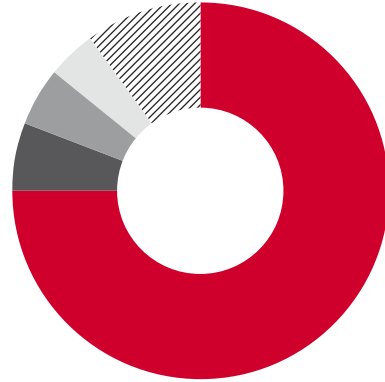


	%
● Familles	50
● Hommes isolés	34
● Femmes isolées	8
⊘ Mena (mineurs étrangers non accompagnés)	9



	%
● Syrie	24
● Afghanistan	9
● Guinée	6
● Irak	5
○ Erythrée	4
● Albanie	4
○ Palestine	4
⊘ Autres	44

## Etat de procédure des personnes accueillies / fin 2017

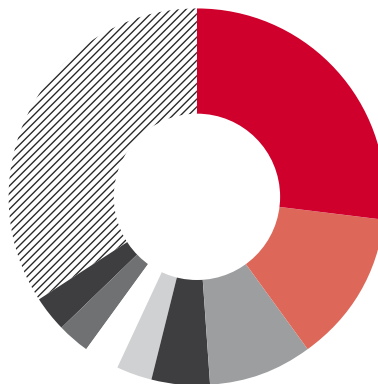


	%
● Demandeurs de protection internationale (y compris Mena) dont le dossier est en cours de traitement	75
● Personnes avec un titre de séjour	6
● Réfugiés réinstallés	5
○ Personnes en place de retour ouverte	4
⊘ Autres	10

## Profil des personnes accueillies / fin 2017



	%
● Familles	50
● Hommes isolés	36
● Femmes isolées	6
⊘ Mena (mineurs étrangers non accompagnés)	8



	%
● Afghanistan	27
● Syrie	13
● Irak	9
● Guinée	5
○ Russie	3
○ Congo (RDC)	3
● Palestine	3
● Erythrée	3
⊘ Autres	34



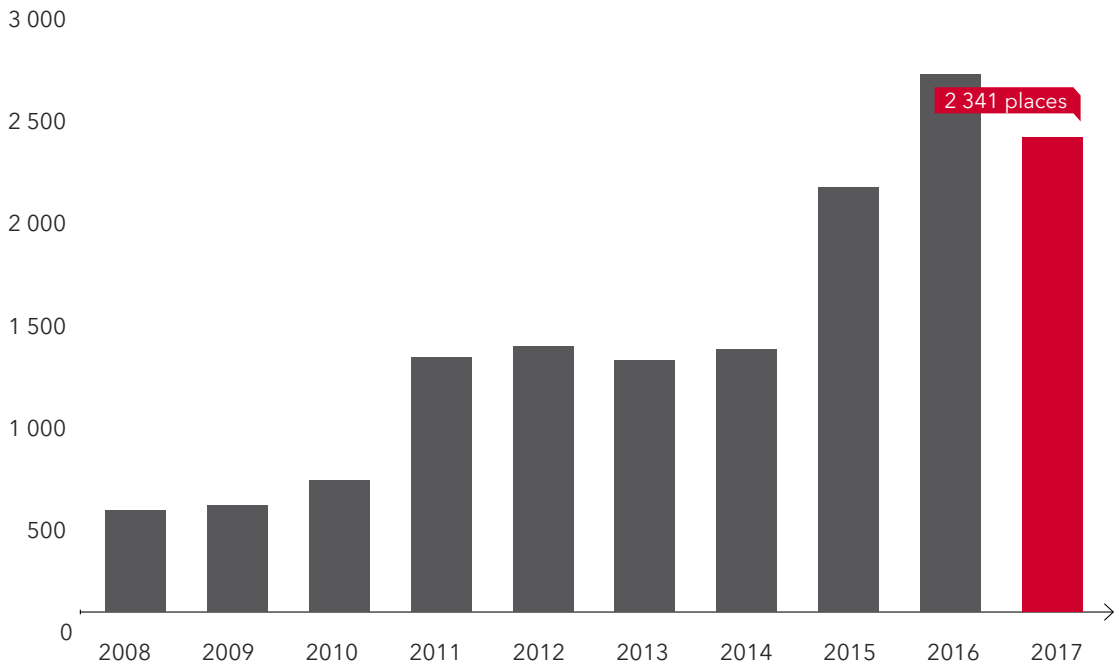
	%
● Hommes	67
● Femmes	33



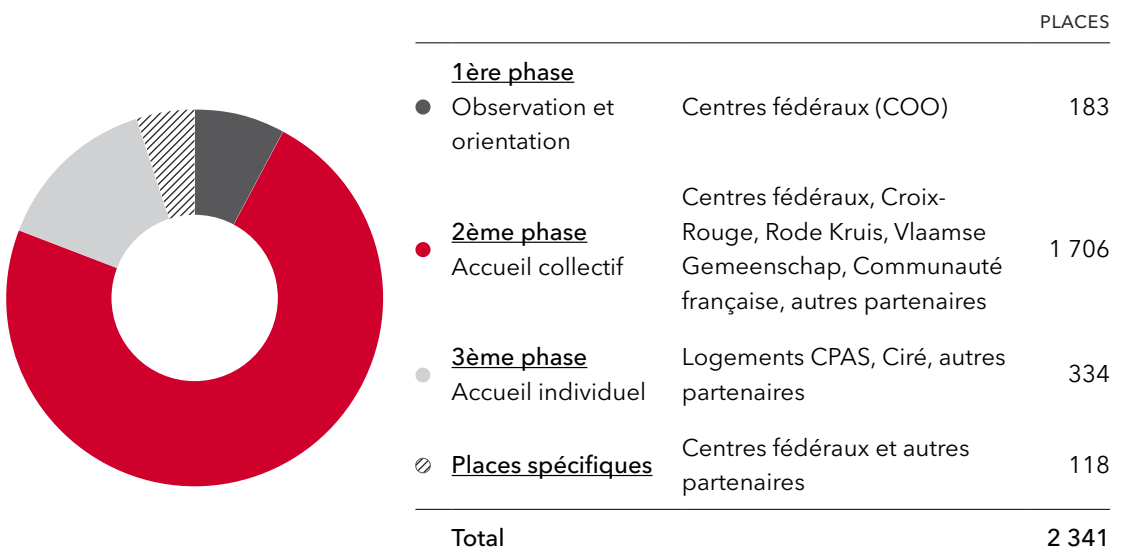
	%
● Adultes	67
● Mineurs d'âge	33

## Evolution de la capacité d'accueil pour mineurs étrangers non accompagnés (Mena) / 2008-2017

Situation fin décembre de chaque année

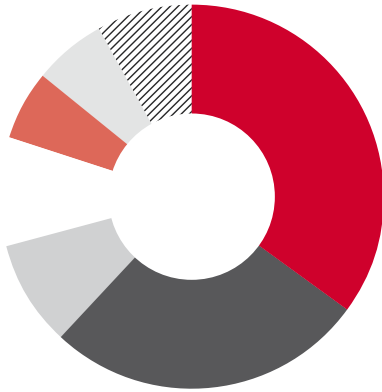


## Mena : capacité par phase d'accueil / fin 2017



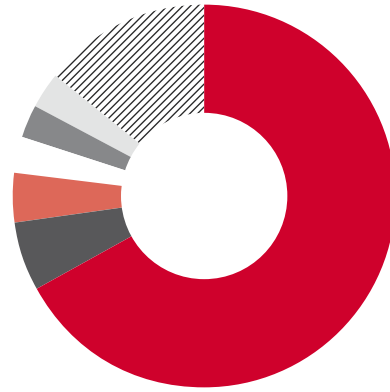


### Mena : contribution des opérateurs / fin 2017



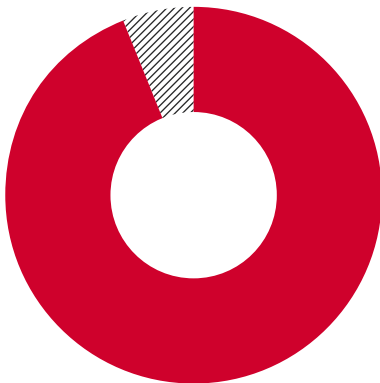
	PLACES
● Fedasil	819
● Croix-Rouge francophone	625
● CPAS	221
● Rode Kruis Vlaanderen	213
● Vlaamse Gemeenschap	145
● Communauté française	130
⊘ Autres	188
<b>Total</b>	<b>2 341</b>

### Profil des Mena accueillis / fin 2017



	%
● Afghanistan	67
● Guinée	6
● Erythrée	4
● Albanie	3
● Somalie	3
● Syrie	3
⊘ Autres pays	14

### Profil des Mena accueillis / fin 2017



	%
● Garçons	94
⊘ Filles	6



	%
● 17 ans et plus	48
● 16 ans	28
● 15 ans	15
● 14 ans	5
⊘ 13 ans et moins	4

# RÉINSTALLATION ET RELOCALISATION

Le nombre de migrants qui arrivent en Belgique via le programme de réinstallation et le dispositif de relocalisation est en forte hausse avec, au total, 2.208 personnes accueillies en 2017 contre 652 en 2016.

## **Réinstallations en hausse**

La Belgique est dotée depuis 2013 d'un programme structurel de réinstallation ('resettlement') et s'engage ainsi à accueillir chaque année un contingent de réfugiés n'ayant pas ou peu de perspectives d'intégration dans leur premier pays d'accueil.

En 2017, 1.309 réfugiés sont arrivés en Belgique dans le cadre du programme de réinstallation, soit trois fois plus qu'en 2016. 90% des réfugiés sont des Syriens ayant fui la guerre dans un pays limitrophe de la Syrie (Turquie, Liban...). Les autres étant un groupe de Congolais réfugiés en Ouganda.

[Plus d'infos sur www.reinstallation.be](http://www.reinstallation.be)

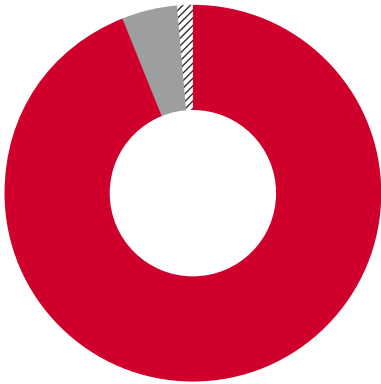
## **Relocalisation depuis la Grèce et l'Italie**

La relocalisation de demandeurs de protection internationale est un dispositif mis en place par l'Union européenne fin 2015 pour soulager les Etats membres qui connaissent une forte pression migratoire. L'objectif est de répartir entre les différents Etats membres les demandeurs enregistrés en Italie et en Grèce.

En 2017, 899 migrants sont arrivés en Belgique : 514 depuis la Grèce (principalement des Syriens) et 385 depuis l'Italie (principalement des Érythréens).

Les programmes de réinstallation et de relocalisation bénéficient de financements européens (fonds AMIF).

## Profil des réfugiés réinstallés en Belgique en 2017

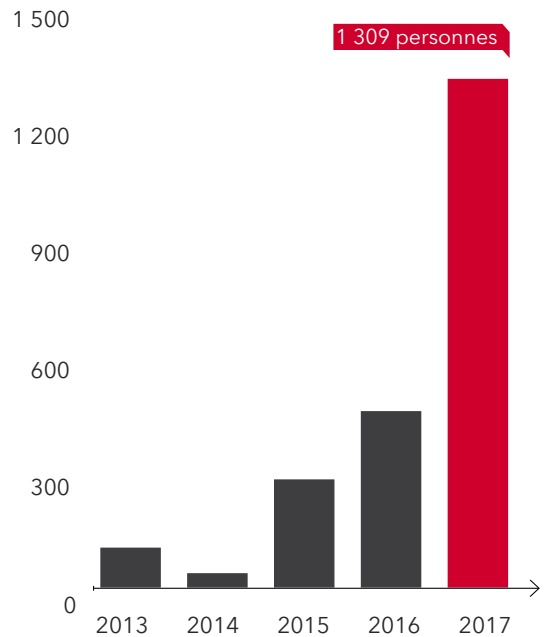


	PERSONNES
● Familles	1262
● Hommes isolés	34
▨ Femmes isolées	13
Total	1309



PAYS D'ORIGINE	PAYS DE PREMIER ACCUEIL	PERSONNES
● Syrie	Turquie	721
● Syrie	Liban	299
● Syrie	Jordanie	156
● Syrie	Irak	15
● Congo (RDC)	Ouganda	118
Total		1 309

## Nombre de réfugiés arrivés en Belgique dans le cadre de la réinstallation en 2017



## Profil des demandeurs relocalisés en Belgique en 2017



PAYS D'ARRIVÉE (EN UE)	PERSONNES
● Grèce	514
▨ Italie	385
Total	899

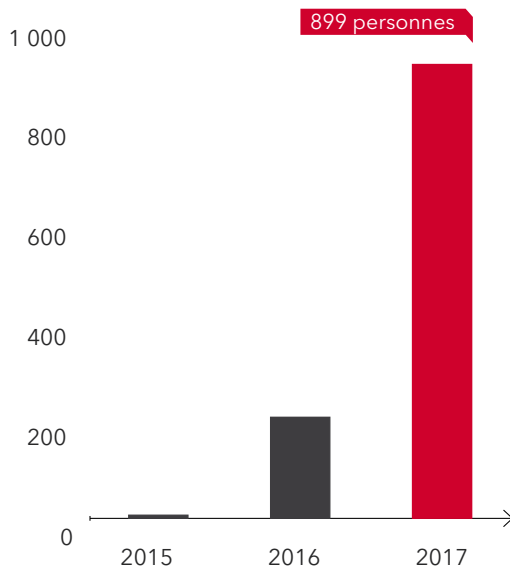


PROFIL	PERSONNES
● Familles	520
○ Hommes isolés	282
● Femmes isolées	71
▨ Mena	26
Total	899



PAYS D'ORIGINE	PERSONNES
● Syrie	522
○ Erythrée	358
● Irak	11
▨ Autres	8
Total	899

## Nombre de demandeurs relocalisés en Belgique (2015-2017)



# RETOUR VOLONTAIRE

En 2017, la Belgique a organisé en moyenne 320 retours volontaires par mois, représentant un total de 3.827 migrants retournés dans leur pays d'origine.

Plus de 40% d'entre eux ont bénéficié d'une aide supplémentaire pour faciliter leur réintégration dans le pays.

## **Baisse des retours**

Par rapport à 2016, on enregistre une baisse de 10% du nombre de personnes retournées. Cette diminution s'explique en partie par la baisse des arrivées de demandeurs de protection internationale enregistrée en 2016 et 2017. Les migrants sont donc, proportionnellement, moins nombreux à demander le retour volontaire depuis la Belgique. En 2017, la diminution des départs concerne notamment les demandeurs irakiens et afghans.

## **Focus sur les migrants en situation irrégulière**

On observe par contre une hausse des retours de personnes en séjour irrégulier. Il s'agit principalement de migrants ukrainiens et roumains qui n'ont jamais introduit une demande de protection en Belgique.

Fedasil et ses partenaires continuent à porter une attention particulière aux migrants en situation irrégulière. De nouveaux partenariats ont démarré avec des associations en contact avec les communautés de migrants. Fedasil a également informé sur le retour volontaire plus de 1.600 travailleurs de première ligne en contact avec ces migrants.

## **Guichets retour de Fedasil**

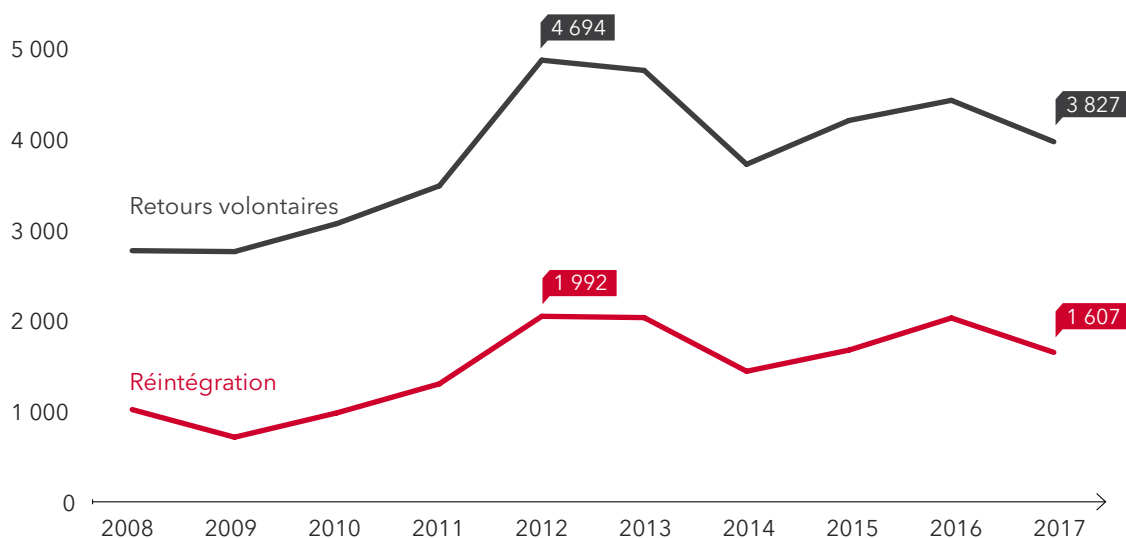
Afin d'atteindre les migrants qui ne sont pas dans le réseau d'accueil, Fedasil dispose de cinq guichets organisant des permanences pour répondre à leurs questions et planifier un éventuel retour. Les guichets retour sont situés à Bruxelles, Gand, Liège, Anvers et Charleroi.

Les conseillers de Fedasil (guichets retour et centres d'accueil) ont assuré l'accompagnement de 50% des personnes retournées en 2017. Les autres candidats au retour ont été accompagnés par nos partenaires.

Le programme belge de retour volontaire bénéficie d'un financement européen du fonds AMIF.

[Plus d'infos sur www.retourvolontaire.be](http://www.retourvolontaire.be)

## Évolution des retours volontaires à partir de la Belgique (nombre de personnes) / 2008-2017



### Remarque

Depuis 2013, les chiffres reprennent également les retours volontaires organisés par l'Office des étrangers : 205 en 2013, 141 en 2014, 67 en 2015, 47 en 2016, 83 en 2017. Par ailleurs, les chiffres ne prennent pas en compte les départs volontaires effectués dans le cadre de la convention Dublin vers les pays de l'UE où les migrants ont déjà introduit une demande de protection internationale, et qui sont organisés par l'Office des étrangers.

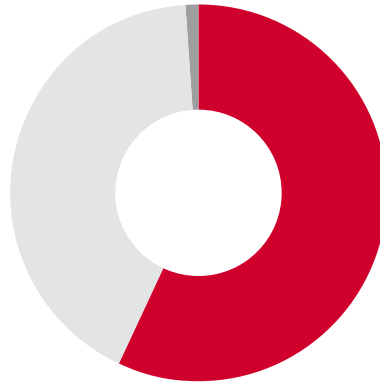
## Pays de destination en 2017

PERSONNES RETOURNÉES (NOMBRE GLOBAL, AVEC ET SANS RÉINTÉGRATION)		PERSONNES RETOURNÉES AVEC UN SOUTIEN À LA RÉINTÉGRATION	
Ukraine	906	Irak	352
Roumanie	624	Géorgie	263
Irak	377	Ukraine	171
Brésil	285	Albanie	85
Géorgie	282	Russie	81
Albanie	134	Afghanistan	51
Mongolie	106	Kosovo	49
Kosovo	91	Arménie	47
Russie	88	Maroc	44
Slovaquie	79	Serbie	39
Autres	855	Autres	425
<b>Total</b>	<b>3 827</b>	<b>Total</b>	<b>1 607</b>

## Profil des personnes retournées volontairement en 2017



	PERSONNES
● Demandeurs de protection internationale	704
○ Demandeurs déboutés	938
⊘ Migrants sans papier	2185
<b>Total</b>	<b>3827</b>



	PERSONNES
● Hommes et femmes isolés	2175
○ Familles	1618
● Mena	34
<b>Total</b>	<b>3827</b>

**Fedasil** se charge de l'accueil des demandeurs de protection internationale et garantit la qualité et la conformité des différentes structures d'accueil. Fedasil coordonne également l'organisation des retours volontaires vers les pays d'origine.

Ce bilan reprend les événements et les statistiques pour l'année 2017 en matière d'accueil, de réinstallation, de relocalisation et de retour volontaire. Les informations et les actualités concernant notre organisation se trouvent sur notre site [www.fedasil.be](http://www.fedasil.be).

**[www.fedasil.be](http://www.fedasil.be)**